

CONSTITUTION D'UN FONDS DE BASE EN MUSIQUE

- 18 % Jazz-Blues-Gospel-Soul-Rap-Reggae (classe 1)
- 14 % Rock (classe 2)
- 20 % Musique classique (classe 3)
- 4 % Musique électronique (classe 4)
- 10 % Musiques fonctionnelles, musique et cinéma (classes 5 et 6)
- 12 % Chansons francophones (classe 8)
- 12 % Musiques du monde (classe 9)
- 10 % Enfants (classe E)